

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

- 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT
Nom commercial: MIXOL® ME 2 Silber (Argent)
- 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
Branche industrielle: Industrie Chimique
Industrie des peintures, des laques et des vernis
Industrie des matières plastique
Type d'utilisation: Préparation à base de pigments
- 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Identification de la société:
MIXOL-PRODUKTE
Diebold GmbH
Carl-Zeiss Str.17-19
73230 Kirchheim / Teck
N° de téléphone: +49 (0)7021 950090
N° de télécopieur: +49 (0)7021 56030
Informations concernant la substance/ le mélange
Division: Technologie
Tel.: +49 (0)7021 950090
E-mail: Technik@mixol.de
- 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE
GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany
From outside US: (001) 352-323-3500
(First call in English, response in your language is possible)
US & Canada (toll free): 1-800-5355-053

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE
Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)
N'est pas une substance dangereuse selon le SGH.
Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)
Pas une substance ni un mélange dangereux.
- 2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE
Étiquetage (Règlement (CE) No 1272/2008):
N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
52933-07-0 acide phosphorique, ester d'isotridécyle
Étiquetage supplémentaire:
EUH208 Contient: mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)isothiazole mixt. avec 2-Méthyl-3(2H)isothiazolone;
Peut produire une réaction allergique.
- 2.3. AUTRES DANGERS
Pas d'information disponible.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. MÉLANGES

Composants dangereux:

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)	Concentration %
aluminium	7429-90-5 231-072-3 01-2119529243-45	F; R11	Flam. Sol. 1; H228	>= 25 - < 50
acide phosphorique, ester d'isotridécyle	52933-07-0 258-261-3	Xi; Xi; R38- R41	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 5
alcools en C11-14, iso-, riches en C13	68526-86-3 271-235-6	N; R50	Aquatic Acute 1; H400	< 0,25

Pour le libellé des phrases de risqué citées, se référer au chapitre 16.

Pour le libellé des phrases de danger citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation:

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion:

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Symptômes:

Pas d'information disponible.

Risques:

Pas d'information disponible.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Traitement:

Pas d'information disponible.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction:

Sable sec

Poudre spéciale contre les feux métalliques.

Moyens d'extinction inappropriés:

Eau

Poudre ABC

Dioxyde de carbone (CO₂)

Mousse

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire:

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Précautions individuelles:

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Ces informations ne sont pas disponibles.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:

Méthodes de nettoyage:

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Ne pas rincer à l'eau.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Conseils pour une manipulation sans danger:

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène). Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Stabilité de stockage:

La stabilité au stockage d'au moins 18 mois.

Précautions pour le stockage en commun:

Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Autres données:

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

- 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)
Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME (poudre)	5 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME	5 mg/m ³	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Équipement de protection individuelle:

Protection des yeux:

Lunettes de protection.

Protection des mains:

Gants résistant au solvants.

Remarques: Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

8.3. CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Indications générales

Aspect:

Forme:	liquide
Couleur:	donnée non disponible
Odeur:	caractéristique
pH:	7
Point de congélation:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	> 100 °C
Masse volumique apparente:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	donnée non disponible
Auto-inflammabilité:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité:	donnée non disponible
Hydrosolubilité:	donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants:	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité:	donnée non disponible
Décomposition thermique:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique:	donnée non disponible
Temps d'écoulement:	donnée non disponible

9.2. AUTRES INFORMATIONS
donnée non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Réactions dangereuses:

Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène.
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Conditions à éviter: donnée non disponible
Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Matières à éviter: Acides
Bases
Oxydants

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Autres informations: donnée non disponible

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë**Composants 7429-90-5:**

Toxicité aiguë par inhalation:	CL50 rat: > 5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	donnée non disponible
Cancérogénicité:	donnée non disponible
Toxicity to reproduction/fertility:	donnée non disponible
Reprod.Tox./Development/Teratogenicity:	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:	donnée non disponible
Toxicité par aspiration:	donnée non disponible

11.2. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:

Produit:

donnée non disponible

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

donnée non disponible

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

donnée non disponible

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

donnée non disponible

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

donnée non disponible

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB
donnée non disponible

12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Produit:

Information écologique supplémentaire: donnée non disponible

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Le code européen des déchets:

12 01 04 - fines et poussières de métaux non ferreux

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Emballages contaminés:

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. NO ONU

ADR	Marchandise non dangereuse
IMGD	Marchandise non dangereuse
IATA	N'est pas autorisé au transport

14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

ADR	Marchandise non dangereuse
IMGD	Marchandise non dangereuse
IATA	N'est pas autorisé au transport

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

ADR	Marchandise non dangereuse
IMGD	Marchandise non dangereuse
IATA	N'est pas autorisé au transport

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

ADR	Marchandise non dangereuse
IMGD	Marchandise non dangereuse
IATA	
(Cargo)	N'est pas autorisé au transport
(Passager)	N'est pas autorisé au transport

14.5. DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

En raison de la possibilité d'hydrogène dégagé,
nous vous recommandons / produit (s) ne apporte pas dans le transport aérien.

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

donnée non disponible

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/ LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Classe de contamination de l'eau (Allemagne):

WGK 1 pollue faiblement l'eau

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

donnée non disponible

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

LISTE DES TYPES DE RISQUES PARTICULIERS SELON LE CHAPITRE 3 (PHRASES-R):

R11	Facilement inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

LISTE DU TEXTE DES MENTIONS DE DANGER INDIQUÉES À LA SECTION 3 (PHRASES-H):

H228	Matière solide inflammable.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.

MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société MIXOL et l'application qu'il entend en effectuer. Aucun élément intégré dans ces informations n'avocation `écarter les conditions générales de vente de la société MIXOL qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits MIXOL, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH.